



Section Skyguide du groupe trafic aérien Genève, personnel AOT.

Genève, le 30 janvier 2007

Bonjour à toutes et à tous,

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'assemblée générale intersyndicale AOT de Genève du 19 janvier 2007 qui faisait suite à la 5ème séance de négociations avec la direction.

Un compte-rendu de cette dernière séance a d'abord été fait.

Pour mémoire et pour les nouveaux :

L'annexe 1 qui comprend en particulier les grilles de salaires du personnel AOT et la description d'une partie du système salarial a été prolongée en fin d'année dernière jusqu'à fin février 2007 afin de permettre la poursuite des négociations bloquées fin 2006, les salaires AOT devant de toute façon varier à partir du 1er mars 2007.

Dernière séance de négociations (en très court résumé, pour les détails fallait venir à l'AG) :

Force est de constater que les espoirs soulevés par la rencontre avec F. Schubert quelques jours avant cette séance ne se sont guère concrétisés et que la situation reste bloquée. En réponse à la demande des deux syndicats AOT d'un traitement équitable entre les personnels AOT et CCA, la direction s'est déclarée intéressée à une solution sur trois ans mais a maintenu les conditions de modifications du système salarial contre lesquelles le personnel s'était déjà prononcé lors de l'AG de décembre.

En résumé :

Propositions syndicales :

- sur 1 an : +3% + une prime de 1000CHF
- sur 3 ans (2007 +3 %; 2008, +2%, 2009 +2%) **ou** (2007 prime de 8000CHF, 2008 +2%, 2009 +2%, ce qui signifie alignement sur les contrôleurs)

Propositions de la direction à la fin de la dernière réunion de négociations :

Sur 3 ans (2007 prime à négocier, 2008 2%, 2009 2%) soumis à condition :

- soit création d'une courbe d=0% (la direction étant prête à discuter l'aménagement fixant le cadre d'utilisation de cette dernière)
- soit élargissement des bandes salariales minima -10%, maxima + 10% et division par deux des vitesses de croissance des courbes a, b et c.

Une riche débat a eu lieu en assemblée générale pour discuter des différents aspects de cette proposition, plusieurs points y ont été soulignés :

- L'exigence claire de traiter de manière équitable l'ensemble des personnels du contrôle aérien.
- Le net refus d'opposer les "jeunes" et les "les vieux" et donc refuser toute solution favorisant les uns et défavorisant les autres.
- L'effet de glissement vers le bas non maîtrisable lors des évaluations de l'expérience que constituerait l'introduction d'une courbe d=0% même encadrée par des barrières de mise en application de cette dernière.
- L'ouverture à discuter de modifications du système salarial en incluant l'ensemble des paramètres de façon transparente (carrière, licence etc...) et en se donnant le temps.

En conclusion l'assemblée générale s'est exprimée par votation de façon on ne peut plus claire :

- Refus à l'unanimité d'entrer en matière sur l'introduction d'une courbe d=0%
- Refus à l'unanimité d'entrer en matière sur l'élargissement des bandes salariales assorti d'une diminution des vitesses de croissance des courbes a.b c.

L'assemblée a par ailleurs souhaité éclaircir encore le message par un vote à l'unanimité sur "Le refus définitif dans le cadre de ces négociations "Renouvellement annexe 1" de toutes modifications des mécanismes du système salarial AOT ".

Elle a renouvelé à l'unanimité l'exigence d'un traitement équitable des personnels, à savoir, et avec une nette préférence pour la première proposition :

Sur 3 ans : 2007 +3%, 2008 +2%, 2009 +2% ou 2007 8000Chf, 2008 2%, 2009 2%.

Elle s'est prononcée à l'unanimité pour que soit impérativement demandée la présence de F. Schubert lors de la prochaine séance de négociation (dernière agendée avant fin février).

Elle s'est prononcée à l'unanimité moins une abstention en faveur de mesures de lutte si le blocage devait perdurer à la suite de la dernière séance de négociations, à commencer par la convocation d'une assemblée générale sur le temps de travail après le 16 février pour décider de la suite des actions à prendre.

Afin de mesurer au mieux l'opinion de tous nos membres, y compris de ceux qui ne pouvaient être présents à l'assemblée générale, nous vous demandons de bien vouloir apporter votre soutien ou non à ces conclusions par le biais des boutons réponse ci-dessus.

Merci,

Le comité